

Conseil du 20^e arrondissement
Séance du lundi 24 janvier 2022
Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise

Vœu relatif au contexte sanitaire dans les écoles

Considérant que la mobilisation historique de la grève du 13 janvier dans l'Éducation nationale révèle l'ampleur de la colère des enseignant.es et des professionnel.le.s intervenant à l'école, mais aussi des parents d'élèves, face au mépris et à la gestion plus que chaotique du ministre Jean-Michel Blanquer ;

Considérant que durant la première semaine de classe de janvier, le protocole sanitaire dans les écoles a changé au moins trois fois, rendant les consignes totalement incompréhensibles, dont une grande partie étaient par ailleurs irréalisables, du fait d'absence d'auto-tests ou de tests périmés dans les écoles, etc... ;

Considérant que ces protocoles ne permettent ni de protéger les élèves et les familles, ni de protéger les professionnels ;

Considérant que la propagation du virus parmi les enseignants et l'ensemble des professionnels intervenant dans les écoles, qu'il s'agisse des ASEM, ATE, cantinières mais aussi animateur.trice.s du périscolaire, se heurte à l'absence de postes de remplacements pour l'ensemble de ces professions ;

Considérant que d'ores et déjà avant la crise sanitaire les postes de remplacement étaient en nombre insuffisant dans l'Éducation Nationale, que plus de 5000 postes d'enseignants ont par ailleurs été supprimés pour la seule rentrée scolaire de septembre 2021 ;

Considérant que le Recteur de Paris a lancé des recrutements de vacataires parmi les retraités, les "mères de famille", les étudiant.e.s à bac +2, et qu'il réquisitionne les enseignants spécialisés des Rased pour effectuer des remplacements ;

Considérant que côté agent.es municipaux intervenant dans les écoles les problèmes équivalents de sous effectifs et d'absence de remplacement se posent pour les ASEM, les ATE, les cantinières, les REV et les animateur.trice.s du périscolaire, situation aggravée par le choix de supprimer 97 postes d'animateur-trice au budget 2022 ;

Considérant que seulement 25% des salles de classe sont équipées de capteurs CO2 et qu'aucune ne dispose de purificateurs d'air, alors qu'équiper par exemple 100% des classes ne coûterait que 2 millions d'euros, soit moins de 10% de la baisse des moyens alloués aux investissements pour travaux dans les écoles au budget 2022 ;

Considérant qu'une distribution de masques FFP2 permettrait de bien plus protéger les professionnels, que plusieurs pays voisins, comme l'Allemagne ou l'Autriche, ont déjà étendu le port du masque FFP2 à l'ensemble de la population ;

Considérant qu'afin de prévenir des nécessaires fermetures de classes et d'écoles en cas de propagation du virus, anticiper l'organisation par roulement des cours permettrait de réduire les effectifs présents en même temps dans les établissements, de privilégier les demis groupes et d'assurer une continuité pédagogique, rompue de fait quand l'école se retrouve contrainte de fermer ;

Considérant que cette organisation par roulement dans nombre de lycées avait été bénéfique en janvier 2021 ;

Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :

- **que la maire de Paris interpelle le gouvernement sur la nécessité de créer des postes supplémentaires en nombre afin de pouvoir assurer les remplacements,**
- **que la maire de Paris interpelle le Rectorat pour suggérer une organisation de l'école par roulement afin de contribuer à la limitation de la circulation du virus sans avoir recours au confinement ou aux fermetures complètes d'écoles,**
- **qu'un nouveau protocole soit redéfini mais réellement en concertation avec la communauté scolaire,**
- **que la maire de Paris s'engage à recruter des ASEM, ATE et animateur.trices en nombre suffisant et pas en contrats précaires,**
- **que les budgets soient enfin débloqués pour équiper 100% des classes en purificateurs d'air ou au moins 100% des classes en capteurs CO2 et le plus grand nombre en purificateurs d'air,**
- **que la maire de Paris interpelle le gouvernement pour que des masques FFP2 soient fournis à l'ensemble des professionnels intervenant à l'école et qu'à défaut, elle assume elle-même de fournir des masques FFP2 en nombre suffisant.**